



Rentrée scolaire 2022-2023

Le gouvernement veille à l'application des mesures de protection du pouvoir d'achat

Au cours du Conseil des ministres du vendredi 23 septembre, l'exécutif a écouté un compte rendu du ministre chargé des Enseignements primaire et secondaire relatif à la préparation ...



PAGE 11

DEVELOPPEMENT



Population togolaise

Le 5eme recensement aura bel et bien lieu du 23 octobre au 12 novembre 2022

Le Togo se prépare depuis des mois pour dénombrier sa population. Il y a quelques semaines, les dates du 23 octobre au 12 novembre avaient été annoncées et Togo Matin en avait d'ailleurs fait un article. A présent, on peut dire que ces dates sont exactes. ...

PAGE 11

FINANCE



Finance africaine

Lomé accueille du 28 au 29 novembre l'Africa financial industry summit

L'Africa financial industry summit (AFIS) se tient du 28 au 29 novembre prochain dans la capitale togolaise. Cette plateforme initiée par Jeune Afrique media group en collaboration avec la Société financière internationale (SFI), membre du ...

PAGE 5

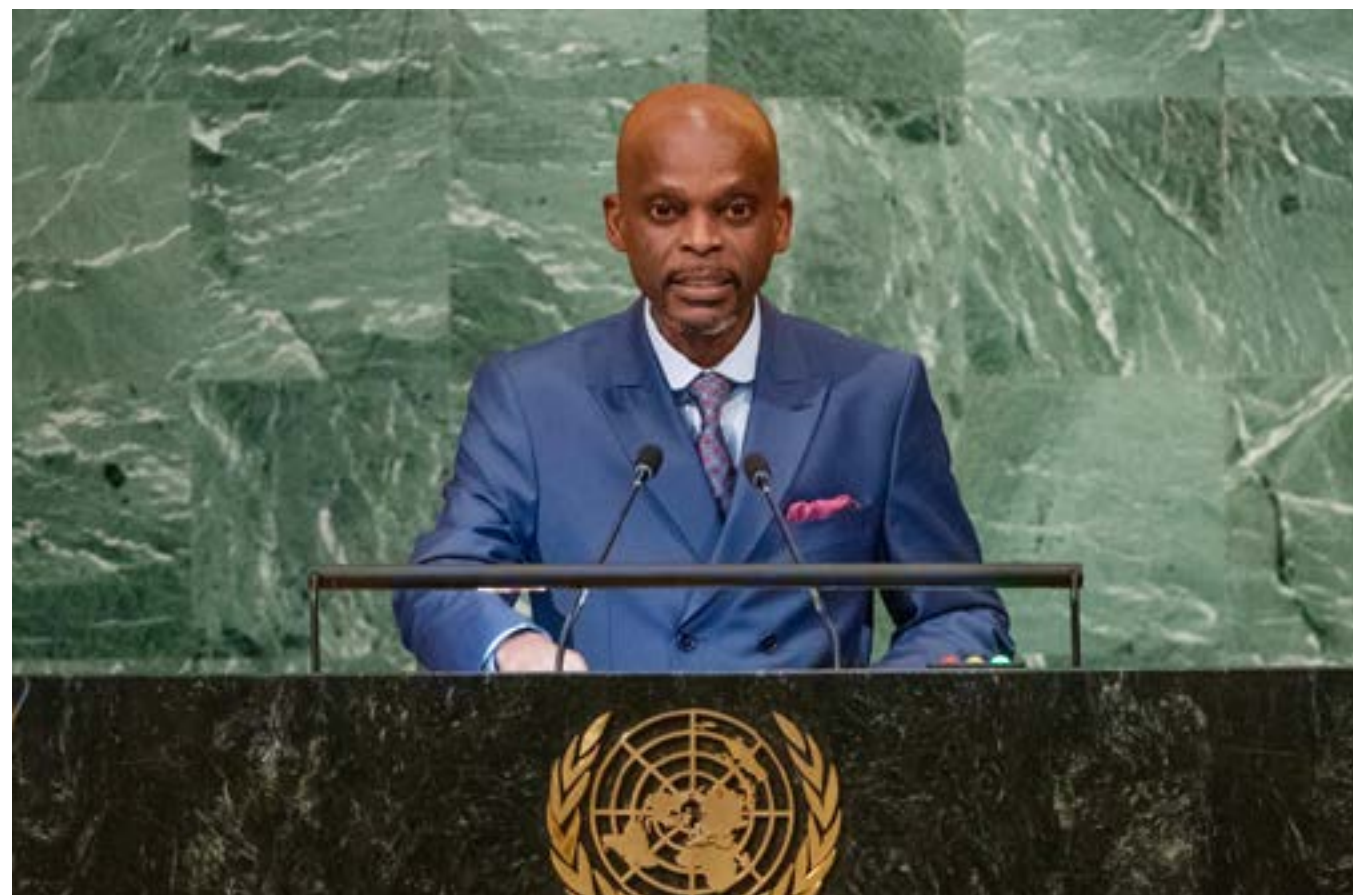
ECONOMIE

Textile et habillement

Le Togo s'achemine vers une politique d'industrie 2020-2030

Au cours du Conseil des ministres qui s'est tenu vendredi 23 septembre à Lomé, le gouvernement a travaillé sur le projet de politique de ...

PAGE 5



Assemblée générale des Nations unies

Les vérités de Robert Dussey dites dans des termes cordiaux

Le ministre togolais des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et des Togolais de l'étranger, le professeur Robert Dussey, a représenté le président de la République Faure Gnassingbé lors des travaux de la 77ème Session de l'Assemblée générale des Nations unies au siège de l'institution à New York aux Etats-Unis. Le 23 septembre dernier, le chef de la diplomatie togolaise, a prononcé un discours digne d'intérêt ...

PAGE 3

DERNIERES HEURES

HCTE: début du vote en ligne, après les campagnes

Après la campagne pour l'élection des délégués pays, une nouvelle étape s'ouvre pour le processus électoral du Haut conseil des Togolais de l'étranger (HCTE).

En effet, le vote en ligne se déroule du 24 septembre au 03 octobre, a annoncé la Commission électorale indépendante (CEI-HCTE).

Les électeurs pourront voter pour les candidats de leur choix via la plateforme dédiée.

Au total, 68 candidats sont en lice pour 22 postes de délégués pays dans la zone Afrique, 10 pour 5 postes en Amériques et Caraïbes, 14 pour 7 en Asie et Océanie et 28 pour 14 en Europe, soit 121 candidats pour 48 postes.

Les délégués pays du HCTE sont élus pour un mandat de trois ans.

Santé et bien-être

Le gouvernement veut un peuple apte à participer à l'essor du pays

Le Premier ministre Victoire Tomégah-Dogbé a officiellement lancé la Journée nationale du sport le samedi dernier au stade de Kégué à Lomé. A travers cette initiative le gouvernement souhaite lutter contre la sédentarité, source de maladies invalidantes pouvant rendre inactifs les bras valides et les cerveaux dont dispose le pays.



PAGE 3

	<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">SOMMAIRE</p> <p>Guinée équatoriale Teodoro Obiang Nguema Mbasogo briguera un nouveau mandat lors de l'élection présidentielle du 20 novembre</p>  <p style="text-align: right;">P 4</p>	<p>CAN Cécifoot 2022 Le Maroc sur le toit de l'Afrique pour la cinquième fois</p>  <p style="text-align: right;">P 10</p>	<p>Rentrée scolaire 2022-2023 Le gouvernement veille à l'application des mesures de protection du pouvoir d'achat</p>  <p style="text-align: right;">P 11</p>
---	--	---	--

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

A Cinkassé, Yaya Nafissatou s'autonomise avec le produit APSEF

Les jeunes sortant du cursus scolaire sans diplôme sont beaucoup plus exposés au risque de chômage. Mais, l'échec scolaire peut ne pas être synonyme de précarité. L'histoire de Yaya Nafissatou nous le prouve. Par manque de moyens financiers, elle a été contrainte à abandonner ses études trop tôt. Mais, quelques années plus tard, cette jeune femme pleine de vie a réussi à s'autonomiser. Son secret ? Le produit Accès des Pauvres aux Services Financiers (APSEF) du Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI).

Après avoir quitté les bancs, Yaya Nafissatou se fixe de nouveaux objectifs, élargit son horizon et s'ouvre à de nouveaux projets. Elle décide d'investir son temps et l'énergie dont elle dispose pour aider sa tante. « La meilleure façon de faire face à cette déception que je ressentais est de me donner dans des activités extrascolaires. Comme ma tante est commerçante au marché et avait besoin d'aides, je me suis proposée, et elle a accepté ». L'idée de Yaya Nafissatou était surtout d'être utile, de retrouver de la joie. Mais finalement, cette expérience pratique a permis à Nafissatou de découvrir le monde des Activités Génératrices de Revenus (AGR) et de développer sa capacité d'insertion dans la vie active.

En 2016, elle émet pour la première fois l'idée de

quitter sa tante pour lancer une AGR. Avec l'aide de cette dernière, Nafissatou achète des condiments qu'elle revend devant la maison de ses parents. Puis, petit à petit, elle réussit à se faire connaître. Plus tard, vers la fin de l'année 2016, elle entend parler des produits FNFI lors d'une séance de sensibilisation organisée par une institution de microfinance. Elle fait les démarches nécessaires et obtient en mars 2017 son premier crédit APSEF. Elle explique : « Le crédit APSEF m'a permis de me lancer dans la revente de pains. Et ça a marché. ». Et elle ajoute : « aujourd'hui, la boulangerie me considère comme une privilégiée. J'ai une baraque et mes clients viennent surtout les matins pour acheter du pain ».

Célibataire sans enfants, sa priorité, c'est la scolarité de ses petits frères. « J'aimerais que mes frères finissent au moins le



Yaya Nafissatou

secondaire. Je m'occupe donc des fournitures à chaque rentrée scolaire », affirme-t-elle.

L'histoire de Nafissatou prouve encore que la lutte contre la pauvreté est au cœur de l'inclusion financière. Faute d'aptitudes, les jeunes déscolarisés ne pourront avoir accès à des emplois décentés dans des métiers attirants, ce qui peut se traduire par l'insuffisance et la précarité de leurs

revenus. Pire, les effets pervers de leur manque d'instruction se feront également sentir sur la génération suivante, car ils ne pourront pas offrir des conditions favorables à leurs propres enfants du fait de leur propre instabilité économique. Heureusement qu'au Togo, l'inclusion financière est une réalité.

Grace au FNFI, et à d'autres mécanismes mis en place par le gouvernement, ces

jeunes peuvent démarrer une activité, s'autonomiser et réussir. Et le Togo ne compte pas s'en arrêter en si bon chemin. Avec la nouvelle stratégie d'inclusion financière, le pays a formulé un objectif global d'accès universel aux services financiers de base. L'atteinte de cet objectif sera une étape majeure vers un Togo où chacun aura accès aux services financiers dont il a besoin pour se saisir des opportunités.

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel



fnfi
Fonds National de
la Finance Inclusive



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatine
E-mail : atogomatine@gmail.com
Site web : www.togomatine.tg
Tw: @togomatine1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina
Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari
Responsable web:
Carlos Amevor
Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Félix Tagba
Edodji Nadia
Attipoe Edem Kodjo
Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla
Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 97 10 01 00 / 90 03 46 92

Graphiste:
Eros Dagoudi
Imprimerie: Direct Print
Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

Santé et bien-être

Le gouvernement veut un peuple apte à participer à l'essor du pays

Le Premier ministre Victoire Tomégah-Dogbé a officiellement lancé la Journée nationale du sport le samedi dernier au stade de Kégué à Lomé. A travers cette initiative le gouvernement souhaite lutter contre la sédentarité, source de maladies invalidantes pouvant rendre inactifs les bras valides et les cerveaux dont dispose le pays.

À la suite de cet événement important, l'initiatrice, la ministre des Sports et des Loisirs, Dr Lidi Bessi Kama, a publié un communiqué dans lequel elle informe le public que la première édition des Journées nationales du sport a été observée sur toute l'étendue du territoire national avec une forte adhésion et mobilisation des différentes couches

sociales de notre pays et la présence effective du Premier ministre Victoire Tomégah-Dogbé au stade de Kégué.

« Le gouvernement se réjouit de cette participation massive et salue l'engagement citoyen de nos populations pour leur mobilisation partout où cela était possible, dans les conditions et



Victoire Tomégah-Dogbé drapelet en main donnant le coup d'envoi

regles définies par les autorités administratives et sécuritaires que je remercie pour leur implication », a-t-

elle écrit. « Afin de faire prospérer cet élan, le gouvernement invite les préfets, les maires, les

chefs traditionnels, les élus locaux et l'ensemble de la population à rester mobilisés afin de se prêter au même exercice, le samedi 29 octobre 2022 et surtout à assurer la postérité de ces journées avec la même ferveur, la même discipline et le même engagement. Ce qui favorisera la promotion de l'harmonie et de l'inclusion sociales chères au chef de l'Etat, son Excellence monsieur Faure Essozimna Gnassingbé », a ajouté Dr Lidi Bessi Kama.

La rédaction

Assemblée générale des Nations unies

Les vérités de Robert Dussey dites dans des termes cordiaux

Le ministre togolais des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et des Togolais de l'extérieur, le professeur Robert Dussey, a représenté le président de la République Faure Gnassingbé lors des travaux de la 77ème Session de l'Assemblée générale des Nations unies au siège de l'institution à New York aux Etats-Unis. Le 23 septembre dernier, le chef de la diplomatie togolaise, a prononcé un discours digne d'intérêt et dans lequel il n'a pas manqué d'exprimer ses vérités aux puissances mondiales, mais dans des termes cordiaux.

Dans son discours, le professeur Robert Dussey reconnaît qu'en 77 ans d'existence l'Organisation des Nations unies (ONU) a œuvré pour le maintien de la paix. Même si l'on peut reprocher des choses à cette institution qui est souvent tiraillée entre les grandes puissances, il faut admettre que sa présence a pour le moment évité des atrocités comme celles des deux guerres mondiales. Toutefois, comme l'indique ensuite le professeur Dussey, « la menace qui pèse sur la paix s'est métamorphosée ». « Aux conflits interétatiques d'antan, ont succédé de nouvelles formes de violence impliquant des acteurs difficilement saisissables », a-t-il poursuivi. Il évoque notamment l'émergence des groupes terroristes dont le continent africain est devenu le sanctuaire. La menace terroriste qui est longtemps restée confinée dans le Sahel s'étend vers les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest dont le Togo.

« C'est pourquoi le président de la République togolaise son Excellence monsieur Faure Essozimna Gnassingbé ne cesse de s'investir personnellement

pour la paix et la stabilité en Afrique de l'Ouest et particulièrement dans le Sahel », rappelle-t-il. Les groupes terroristes semblent avoir décidé de faire du Togo une base arrière. Le gouvernement est décidé à combattre ces criminels et à les bouter hors des frontières. « Sur ce plan, nous ne fléchirons jamais », martèle Robert Dussey.

Etant donné que les groupes djihadistes utilisent désormais des moyens sophistiqués, notamment des moyens technologiques, informatisés, le Togo s'est également engagé sur le terrain de la lutte contre la cybercriminalité. Le pays a d'ailleurs abrité un sommet international les 23 et 24 mars 2022 au Centre international des conférences de Lomé.

S'agissant de la crise qui oppose actuellement la Côte d'Ivoire et le Mali, le Togo qui est médiateur, invite toutes les parties « à la retenue et à la patience afin de laisser aboutir la médiation ». L'autre défi de l'heure est le changement climatique. « Ce phénomène est d'autant plus préoccupant qu'il touche indistinctement tous les pays du monde, et malheureusement les pays

moins pollués », a indiqué le chef de la diplomatie togolaise.

Tout en rappelant les innombrables mesures prises par le Togo pour venir renforcer la résilience de ses communautés, le chef de la diplomatie togolaise espère que la CoP 27 qui se tiendra à Sharm-El Cheick en Egypte du 6 au 18 novembre 2022, « contribuera à remettre

à aider les populations à accéder aux nécessités sur le plan social.

Enfin, tout en restant cordial, le ministre a abordé les sujets qui fâchent : le multilatéralisme. « Nous foulons bien trop souvent aux pieds nos engagements multilatéraux. Nous leur avons parfois enlevé toute leur essence, leur force et leur racine. Sinon comment comprendre que le Conseil

en main vis-à-vis des autres puissances. Sa position jusqu'alors ambiguë n'a fait d'elle qu'un instrument aux mains des grandes puissances.

« Le rôle assigné à l'Afrique en ce 21ème siècle est évocateur de l'image qu'ont encore certaines puissances de notre continent : leur zone d'influence. L'Afrique n'a pratiquement aucun impact sur l'ordre mondial actuel alors qu'elle subit très drastiquement les conséquences des perturbations de la société internationale. Elle ne revêt un intérêt aux yeux de certaines puissances que lorsqu'elles se retrouvent en difficulté. Il faut se préoccuper de la place que l'Afrique occupe sur la scène du monde. Aujourd'hui, l'Afrique n'occupe pas la place qu'elle devrait tenir sur la scène internationale », a-t-il déploré.



Professeur Robert Dussey

véritablement au centre des priorités internationales la préservation de l'environnement en incitant les parties prenantes à honorer les promesses de financements nécessaires pour faire face au réchauffement climatique ».

Le Togo, à travers la feuille de route gouvernementale Togo 2025 s'est résolument engagé à promouvoir l'inclusion sociale, qui est d'ailleurs indispensable si l'on veut éviter de constituer des terres fertiles pour le terrorisme. D'ailleurs, dans la région des Savanes, le gouvernement a lancé un Plan d'urgence, visant

de sécurité demeure encore aussi exclusif ? Pourquoi ne pas travailler de bonne foi à la réforme de cet organe important du système sécuritaire international en le rendant plus représentatif des réalités actuelles du monde ? », a fait remarquer le professeur Dussey.

« L'Afrique ne veut plus s'aligner sur les grandes puissances quelles qu'elles soient », a ajouté le chef de la diplomatie togolaise. Ce message que le Togo tient depuis quelque temps, n'est contre personne. Il est exprimé de façon claire et respectueuse. L'Afrique a le droit de prendre son destin

Malgré un consensus au niveau de l'Union africaine pour que l'Afrique obtienne seulement 2 places au sein du Conseil de sécurité des Nations unies, les cinq membres permanents ne sont pas, sans l'ombre d'un doute d'accord. Ils préfèrent continuer à régenter le monde et à nous imposer leurs luttes d'hégémonie, en faisant pression sur les pays africains afin que ces derniers prennent position. L'Afrique est « Africanophone » et n'est le marchepied d'aucune puissance.

Edem Dadzie

Guinée/Transition

La Cedeao prend des « sanctions progressives » contre la junte

Les dirigeants des Etats ouest-africains réunis en sommet extraordinaire jeudi 22 septembre au soir à New York ont décidé de prendre des « sanctions progressives » contre la junte militaire en Guinée. Ils reprochent aux militaires, arrivés au pouvoir par la force en septembre 2021, de ne pas envisager le retour des civils au gouvernement avant au moins trois ans.

« Nous avons décidé de prendre des sanctions contre la Guinée », a déclaré à l'Agence France-Presse, le président de la commission de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao), Omar Aliou Touray, après un sommet à huis clos à New York, en marge de l'Assemblée générale des Nations unies (ONU).

Selon un document résumant cette réunion de chefs d'Etat, consulté par l'Agence France-Presse, « il a été arrêté la prise de sanctions progressives sur des individus et contre

la junte guinéenne ». « Très rapidement, le président en exercice de la Cedeao et le président de la commission de la Cedeao vont établir une liste de personnes à sanctionner et, de manière graduelle, appliquer ces sanctions », selon ce texte confirmé par plusieurs participants.

Le président de la Cedeao, le Bissau-Guinéen Umaro Sissoco Embaló, a prévenu dans une interview aux médias français RFI et France 24, mercredi, que la Guinée allait au-devant « de lourdes sanctions » si la junte persistait à vouloir se

maintenir trois ans au pouvoir. Il a réaffirmé avoir obtenu lors d'une visite en Guinée un accord avec la junte pour qu'elle cède la place à des civils élus au bout de deux ans.

La junte s'est répandue jeudi en invectives contre M. Embaló, le traitant de « guignol » et qualifiant ses propos de « mensonges ».

Les leaders de la Cedeao se sont réunis plusieurs heures jeudi soir à New York dans un climat tendu entre certains des membres. Néanmoins, tous les dirigeants ouest-africains réunis à New York, à



Les chefs d'Etat de la Cedeao

l'exception du Mali, de la Guinée et du Burkina Faso, dirigés par des juntes et suspendus de la Cedeao, se sont accordés pour réclamer la libération de 46 militaires ivoiriens détenus au Mali, ce qui avait déclenché une grave querelle entre les deux pays.

« Nous condamnons

l'arrestation des militaires ivoiriens. Mardi [27 septembre], la Cedeao dépêchera au Mali les présidents du Ghana, du Togo et du Sénégal pour obtenir leur libération. (...) L'heure des coups d'Etat est révolue », a martelé Omar Aliou Touray.

Le Monde Afrique

Centrafrique / Révision constitutionnelle

La Cour constitutionnelle rappelle la procédure légale

Il ne s'agit pas d'une annulation systématique de la volonté du chef de l'Etat de réviser la loi fondamentale en République centrafricaine. Plutôt, la plus haute juridiction du pays a indiqué, vendredi 23 septembre 2022 dernier, la procédure légale pour réviser la Constitution du pays après avoir déclaré inconstitutionnels les décrets présidentiels instituant le comité chargé de rédiger une nouvelle Constitution.



Faustin Archange Touadéra

Les décrets « sont inconstitutionnels et invalidés », indique la décision rendue par la juridiction suprême en Centrafrique. Selon la Cour, « la révision de la Constitution ne peut être opérée qu'après la mise en place du Sénat », qui n'est pas institué. Les élections municipales prévues en septembre, les premières depuis trente-quatre ans, avaient été annulées, faute de fonds pour les organiser. Or les maires élus étaient censés désigner les sénateurs.

La Cour constitutionnelle signale également que l'initiative d'un référendum de révision constitutionnelle appartient au président

mais qu'il ne peut se faire en violation du serment prêté par M. Touadéra lors de son investiture. Ce dernier avait déclaré : « Je jure devant Dieu et devant la nation d'observer scrupuleusement la Constitution [et] de ne jamais exercer les pouvoirs qui me sont dévolus par la Constitution à des fins personnelles ni de réviser le nombre et la durée de mon mandat ».

Fin août, M. Touadéra, élu en 2016 et réélu en 2020 au terme d'un scrutin contesté par l'opposition, avait mis en place un comité chargé de rédiger un nouveau projet de Constitution. « De plus en plus de voix s'élèvent pour exiger une modification de la

Constitution », avait-il affirmé. Ce comité était composé de 53 membres « représentant tous les courants d'opinion », dont des représentants de l'Assemblée nationale, des partis politiques et de la société civile, indiquait le décret invalidé. Depuis plusieurs mois, les autorités ont organisé des manifestations en faveur d'une modification de la loi fondamentale.

« Il s'agit là d'une victoire éclatante pour tous les démocrates, où qu'ils soient », a réagi vendredi Me Crépin Mbolli-Goumba, principal requérant, ajoutant : « Je voudrais rendre un hommage mérité à la Cour constitutionnelle de notre pays », notamment à la présidente de cette institution qui vient de « sauver la démocratie », a-t-il déclaré. « La Cour constitutionnelle a dit le droit et nous acceptons cette décision. Nous aurions dû la consulter en amont du projet de décret », a de son côté réagi Fidèle Gouandjika, ministre conseiller spécial du chef de l'Etat, joint par l'AFP. Il s'agit d'« un revers de taille pour le président Touadéra, qui va devoir repenser sa stratégie pour un troisième mandat », analyse Thierry Vircoulon, spécialiste de l'Afrique centrale à l'Institut français des relations internationales (IFRI).

Sources : Le Monde Afrique

Guinée équatoriale

Teodoro Obiang Nguema Mbasogo briguera un nouveau mandat lors de l'élection présidentielle du 20 novembre

« En raison de son charisme, de son leadership et de son expérience politique (...), le parti au pouvoir a élu à l'unanimité le frère militant Teodoro Obiang Nguema Mbasogo comme candidat qui représentera le parti aux élections présidentielles le 20 novembre, a écrit sur Twitter le fils du chef de l'Etat et vice-président, Teodoro Nguema Obiang Mangue, surnommé Teodorin.



Teodoro Nguema Obiang

Mardi 20 septembre, la date de l'élection présidentielle avait été avancée de cinq mois, au 20 novembre. Le seul enjeu de l'élection résidait dans la désignation du candidat du Parti démocratique de Guinée équatoriale (PDGE), qui occupe 99 des 100 sièges de la Chambre basse sortante et la totalité des 70 sièges du Sénat.

L'hypothèse de voir Teodorin, longtemps considéré comme le dauphin de son père prendre sa relève, avait pris de l'épaisseur en raison de son omniprésence sur la scène politique depuis deux ans. Ce dernier, tout-puissant et redouté vice-président chargé de la Défense, jet-setteur publiquement assumé et condamné en 2021 à trois ans de prison avec sursis en France dans le cadre des affaires dites des « biens mal acquis », n'avait finalement pas été désigné candidat en novembre 2021 à la surprise générale.

Les observateurs et diplomates ont récemment pointé une lutte de pouvoir entre Teodorin et certains caciques du régime, peu enclins à voir le fils prendre les rênes du pays.

Si l'anticipation de la présidentielle a officiellement été justifiée par la nécessité de regrouper des scrutins coûteux en pleine crise économique, due notamment à « la guerre en Ukraine » et à la « pandémie de Covid », ces mêmes observateurs y avaient plutôt vu la volonté d'un des deux camps de pousser son avantage.

Jeune Afrique

Textile et habillement

Le Togo s'achemine vers une politique d'industrie 2020-2030

Au cours du Conseil des ministres qui s'est tenu vendredi 23 septembre à Lomé, le gouvernement a travaillé sur le projet de politique de l'industrie du textile et de l'habillement du Togo, 2020-2030 examiné en deuxième lecture. L'objectif est de renforcer l'attractivité du pays auprès des investisseurs.

Il est clair que le Togo fait des efforts actuellement pour se repositionner dans le secteur des industries, afin de drainer la richesse et créer des emplois. Dans le textile les choses avancent plus, des démarches sont entreprises pour disposer d'une politique en bonne et due forme pour les huit prochaines années.

Statut de zone franche

Les bases sont déjà jetées. Déjà en juillet dernier, l'exécutif a adopté un avant-projet de loi portant statut de zone franche dans le secteur du textile et de l'habillement. Ce texte vise à renforcer l'attractivité du cadre législatif pour les investissements, afin d'accélérer la transformation de l'économie nationale, la création d'emplois et l'inclusion sociale dans

un contexte de mise en place de la Plateforme industrielle d'Adétikopé. Parlant justement de la PIA, la zone industrielle a permis de booster la création d'emplois dans le secteur. 11 000 employés textiles seront recrutés à moyen terme et 20 000 emplois directs et indirects seront créés à long terme. L'objectif est de produire sur place des vêtements fabriqués avec la matière première produite au Togo pour promouvoir la consommation locale et soutenir principalement les producteurs du coton. D'ailleurs, les premiers vêtements made in Togo sortent d'usine.

« Nous sommes très fiers de vous présenter les premiers vêtements Made in Togo, produits avec du coton 100% local au sein de la PIA par les apprenants

des centres de formation textile de la zone. Ces vêtements sont destinés à la consommation locale et à l'exportation. La PIA est au travail pour faire du Togo un acteur incontournable de la chaîne de valeur du textile en Afrique », a indiqué il y a quelques jours la Plateforme qui a mis en place des centres pour former les jeunes togolais à la production de ces vêtements, histoire de transférer la technologie et le savoir-faire.

Renforcer la chaîne de valeur

Avec la mise en place de la politique de l'industrie du textile et de l'habillement du Togo, 2020-2030, le Togo s'attend à renforcer les maillons filature, tissage, tricotage, et confection et prévoit des mesures incitatives



Les ouvriers à l'œuvre dans une industrie textile

et innovantes (fiscale, sociale, environnementale, etc) pour l'attraction des investisseurs et le développement durable de l'industrie du textile et de l'habillement. « S'inscrivant dans la vision développée par la feuille de route gouvernementale, elle permettra de renforcer l'attractivité de notre pays auprès des investisseurs afin de transformer localement le coton produit au Togo », ajoute le communiqué sanctionnant

le dernier Conseil des ministres.

La démarche qui est conforme à la feuille de route gouvernementale met le Togo sur les rails d'une politique d'industrialisation sans précédent pour créer non seulement de la richesse, mais aussi hisser son économie au cœur des nations. Et c'est le secteur privé qui s'en sort gagnant dans un domaine où tout se faisait dans l'informel.

Félix Tagba

Finance africaine

Lomé accueille du 28 au 29 novembre l'Africa financial industry summit

L'Africa financial industry summit (AFIS) se tient du 28 au 29 novembre prochain dans la capitale togolaise. Cette plateforme initiée par Jeune Afrique media group en collaboration avec la Société financière internationale (SFI), membre du Groupe de la Banque mondiale, vise à favoriser l'émergence d'un secteur panafricain des services financiers moderne, innovant et inclusif.

Alors que les nouvelles technologies révolutionnent le monde de la finance, l'AFIS propose aux secteurs privé et public réunis de débattre de la manière dont l'industrie financière africaine peut s'adapter aux grands bouleversements économiques actuels et tirer parti de l'avènement de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) pour se transformer.

En quelques années, l'Afrique a su se hisser à l'avant-garde mondiale de l'industrie du mobile money et favoriser l'essor des fintechs, laissant espérer une transformation numérique rapide et capable d'accélérer l'intégration économique du continent. Mais

ces progrès sont menacés par une forte volatilité due à une situation internationale toujours plus incertaine et complexe. La détérioration de la qualité des actifs, la raréfaction des capitaux disponibles, les risques de liquidité ainsi que les risques climatiques et de cybersécurité sont autant de défis qui nécessitent l'adoption d'une feuille de route ambitieuse à l'échelle du secteur. A travers cet événement exceptionnel, l'ambition d'AFIS est de rassembler l'industrie financière dans son ensemble face à ces enjeux critiques.

« L'industrie financière africaine est l'une des plus dynamiques au monde avec des marges de progression exceptionnelles,



dans un contexte de très forte croissance démographique. La naissance récente de la Zone de libre-échange continentale représente une opportunité unique de repenser l'industrie financière africaine à l'échelle continentale, tout particulièrement dans un contexte de redéfinition de l'architecture financière mondiale », a déclaré Amir Ben Yahmed, directeur général de Jeune Afrique media group, fondateur d'AFIS.

Après un premier sommet annuel en digital en 2021 ainsi que plusieurs

webinars et rencontres privées, AFIS 2022 se déroulera en présentiel et accueillera plus de 500 leaders, parmi les plus influents de tous les secteurs de l'industrie financière africaine dont Jean-Claude Kassi Brou, gouverneur de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao). Au nombre des personnalités présentes, il y avait également parmi des ministres de l'Economie et des Finances du Togo Sani Yaya, du Bénin, Romuald Wadagni, Sergio Pimenta, vice-président régional pour

l'Afrique, de la SFI, Félix Edoh Kossi Amenounvé, directeur général de la BRVM (Bourse régionale des valeurs mobilières), Amine Bouabid, directeur général de Bank of Africa ; Serge Ekué, président de la Banque ouest africaine de développement (BOAD), Benedict Oramah, président d'Afreximbank...

« IFC s'est engagée à étendre les services financiers formels à 600 millions de personnes et nombre de ses pays cibles se trouvent sur le continent africain. À l'heure où les fintechs africaines connaissent un développement fulgurant, le dialogue entre les différents acteurs de la finance et entre le privé et les autorités publiques est clé pour atteindre l'inclusion financière et assurer ainsi le financement de l'activité économique », a indiqué Sergio Pimenta, Vice-président de la Société financière internationale (SFI).

La rédaction

Premier tour préliminaires coupe CAF

L'épopée de l'ASCK

L'Association sportive des conducteurs de la Kozah (ASCK) du Togo a accédé au deuxième tour des préliminaires de la Coupe de la confédération CAF. Le club de Kara (ville au Nord du Togo) s'est qualifié après une double confrontation au premier tour, face à Milo FC de la Guinée. Les hommes du technicien Ouro-Koura Tchagara ont réussi par sortir du piège des Guinéens. Ce deuxième tour, historique pour le club togolais, a été décroché sur un chemin parsemé d'embûches en aller comme retour.

L'ASCK du Togo a été défaite (2-1) en déplacement par Milo FC de la Guinée, le 9 septembre 2022 au stade général Lansana Conté, lors du match aller du premier tour des préliminaires de la coupe CAF. Les Crocodiles de Kankan, amenés par le coach Mamadouba Sylla Gaucher, réussissent leur entrée en compétition continentale pour la première de leur histoire. Mené par deux buts à zéro à la mi-temps, le club togolais s'est donné une chance de survie en réduisant le score en deuxième partie. Ce but réducteur permet au technicien Ouro-Koura Tchagara et aux Conducteurs de la Kozah, d'espérer mieux au match retour au stade de Kégué de Lomé.

« Résoudre le problème de concentration », Ouro-Koura Tchagara

Le stade de Kégué de Lomé a été l'arène du match retour entre l'ASCK du Togo et Milo FC de la Guinée Conakry, comptant pour le premier tour des préliminaires de la Coupe de la confédération CAF. Avant le match retour, le coach de l'ASCK, Ouro-Koura Tchagara se confie.

Après avoir perdu (2-1) en Guinée, l'ASCK s'est illustrée à domicile le 18 septembre. En conférence de presse d'avant-match, Ouro-Koura Tchagara a mesuré l'importance de jouer à domicile.

« Jouer à domicile est différent d'être à l'extérieur. Nous avons le devoir de donner du plaisir au public. Ce serait lâche qu'on te frappe chez soi. La gestion du match à l'extérieur est un problème, l'équation est ainsi. Il faut résoudre le problème de concentration et nous faisons

des exercices pour cela », a reconnu Ouro-Koura Tchagara. Analysant l'adversaire, Milo FC, « leur point fort est la volonté de défendre. Ils sont prêts à tout et cherchent toujours à être les premiers sur les balles. Ils ont également une attaque dont la grande taille nous met en difficulté », a dit le coach de l'ASCK. Mais, « Nous (ndlr, ASCK) avons des atouts avec notre milieu de terrain qui est bon techniquement, mobile, et qui peut permuter les postes. Il suffit de mieux nous appliquer », a fait comprendre Ouro-Koura Tchagara.

Match retour, l'ASCK corrigé Milo FC

A domicile au stade de Kégué, le club de Kara a laminé (3-0) Milo FC de la Guinée. Défaite en déplacement au match aller (2-1) par Milo FC, l'ASCK a fait parler son expérience des

ouvert le score sur un coup-franc du milieu de terrain Mani Ougadja (35'). Le capitaine des Conducteurs transforme en but la faute commise sur son attaquant Akoro Bilali. A la 58e minute Akoro Bilali corse l'addition pour le club togolais sur une percée sur le flanc droit suivie d'une frappe

sanctionné le match retour des préliminaires de la coupe CAF. Cette victoire est synonyme de qualification au deuxième tour pour l'ASCK. Voici des faits de jeu marquants de cette rencontre retour disputée. Maîtrisant son sujet du jour, les Conducteurs de la Kozah se sont imposés sans trembler



Ouro-Koura Tchagara, coach de l'ASCK

lointaine à ras de terre qui ne laisse aucune chance aux portier Kemo Touré. Mani Ougadja chapeaute la victoire sur un un coup-franc de bijou des plus des 40 mètres qui lobe Kemo Touré.

avec beaucoup de moments forts à l'issue de la rencontre. Les Crocodiles de Kankan se sont montrés peu dangereux avec seulement quelques occasions.



Guinéens au match retour du premier tour des éliminatoires de la LDC CAF. Les Conducteurs de la Kozah ont

Moments forts d'un retour épique

Un score sans appel (3-0) pour l'ASCK face à Milo FC a

3e minute : incursion dangereuse du latéral Ouro Watchire sur le flanc gauche pour rentrer dans la surface

mais enrayée par la défense de Milo FC. 10e minute : Mani Ougadja qui apporte du surnombre dans le camp de Milo FC mais l'attaquant togolais, Kokou Kloukpo, a raté son dernier geste. 11e minute: frappe lumineuse de Denis Abalo et la claquette du gardien de Milo, Kemo Touré. 17e minute : sacré Denis Abalo dans la surface de réparation adverse mais il s'est loupé dans son dernier geste.

19e minute : corner pour Milo FC, exécuté par Camara mais au-dessus des cages de Ouro-Gnéni Wassiou. 25e minute : frappe tendue et sèche d'Akoro Bilali mais bien captée par le gardien de Milo FC. 32e minute : coup-franc majestueux bien exécuté par Mani Ougadja et qui vient mourir dans les filets du portier guinéen. 1-0 pour l'ASCK. 35e minute : Milo FC réagit avec une frappe du capitaine, Mamady Sanoh, mais au-dessus des cages du gardien togolais. 39e minute : belle combinaison entre Camara Mohamed et Mamady Sanoh mais la défense de l'ASCK veille au grain.

43e minute : nez-à-nez avec Kemo Touré, Mani Ougadja se loupe complètement. 58e minute : une belle chevauchée



Actions de jeu (ASCK vs Milo FC)

de remettre la balle à son coéquipier Camara Mohamed mais ce dernier manque de finition. 83e minute : petite frayeur dans la surface de l'ASCK avec la maladresse du gardien Ouro-Gnéni mais sa défense enraye de danger. 85e minute : d'un coup franc lobé des 40 mètres, Mani Ougadja corse l'addition, inscrit le troisième but et s'offre par la même occasion un doublé.

été séduit par la performance de l'ASCK. « Comme je l'avais dit avant le match, tout va se jouer dans le coaching. L'ASCK a appris du match aller et a réussi par déceler notre force en fermant les couloirs pour éviter les centres et contrecarré notre attaquant de pointe (ndlr, Seydouba Bangoura) qui est notre point fort offensif. Nous avons manqué d'expérience. L'ASCK était au-dessus de nous. Elle a bien joué et c'est une victoire méritée pour ce club », a déclaré le coach de Milo FC, après le match retour.

Selon Mamadouba Sylla Gaucher, son club sort la tête haute. « Nous sommes fiers de notre parcours car c'est la première fois pour mes joueurs de découvrir le continental. Pour beaucoup, c'est la première fois de monter dans un avion. C'est une belle expérience pour nous. De retour en Guinée, nous allons multiplier les matchs amicaux pour mieux préparer le championnat de D1 qu'on disputera pour la première fois », a-t-il fait savoir.

Deuxième tour : l'USM Alger, un gros morceau pour l'ASK

L'ASCK du Togo affrontera l'Union sportive de la Médina d'Alger (USM Alger), au deuxième tour des préliminaires de la coupe CAF, en octobre prochain. Le club algérien n'a pas disputé le premier tour, étant qualifié d'office pour le deuxième tour. L'USM Alger possède l'un des

palmarès les plus étoffés du football algérien, remportant le championnat d'Algérie et la coupe d'Algérie à huit reprises chacune, ainsi que deux Supercoupes d'Algérie et une Coupe de l'UAF. L'Organisation d'études historiques et statistiques sur le football (IFFHS) classe le club à la 18e place des meilleurs clubs africains de la décennie 2001-2010. En 2015, le club atteint pour la première fois de son histoire, la finale de la Ligue des champions de la CAF.

En 2017, l'USM Alger Champion d'Algérie parvient de nouveau à atteindre les demi-finales de la Ligue des champions de la CAF, cette fois-ci face au WA Casablanca, avec une nouvelle chance pour renouveler le sacre de 2015, et de se qualifier en finale, mais cette fois-ci avec l'espoir de remporter le premier titre de Ligue des champions du club. Mais finalement, il s'incline sur le score de 3-1 (cumul des deux confrontations), face à son adversaire du Marocain le Wydad AC. Ce dernier futur vainqueur du trophée de la Ligue des Champions de la CAF.

Un autre piège, plus gros cette fois-ci, se dresse sur le chemin de l'ASCK.

Attipoe Edem Kodjo



Mamadouba Sylla Gaucher, coach de Milo FC

de Akoro Bilali et une frappe croisée qui n'a laissé aucune chance au portier de Milo FC. 2-0 pour l'ASCK. 64e minute : Akoro Bilali réalise une bicyclette à la CR7 mais au-dessus de la barre transversale. 69e minute : la patte gauche du milieu guinéen, Camara Mohamed, envoie un missile que détourne Ouro-Gnéni Wassiou en corner. 82e minute : Mamady Sanoh a déposé tous les défenseurs de l'ASCK avant

Milo FC, une première expérience, Mamadouba Sylla félicite l'ASCK

Milo FC, promu de la Ligue 1 guinéenne, est donc éliminé de la course à la Coupe CAF, pour une première participation de son histoire. Belle expérience pour les Crocodiles de Kankan de la Guinée, amenés par l'ex-international guinéen, Mamadouba Sylla Gaucher.

L'ex-international guinéen a

PUBLICITE D'UNE VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR EN VERTU DES ARTICLES 276 ET 277 DE L'ACTE UNIFORME PORTANT ORGANISATION DES PROCEDURES SIMPLIFIEES DE RECOUVREMENT ET DES VOIES D'EXECUTION

Il est porté à la connaissance du public qu'il sera procédé le **vendredi 21 octobre 2022 à 8 heures 00 minutes** par-devant le **Tribunal de Première Instance de Première classe de Lomé, statuant en matière de saisie immobilière** à la vente aux enchères publiques de l'immeuble ci-après désigné ;

Saisi au préjudice de monsieur **FARAH François Joseph**, commerçant demeurant et domicilié à Lomé quartier Baguida.

A la requête de **ORABANK TOGO, société anonyme** avec conseil d'administration de droit OHADA ayant son siège à Lomé, Place de l'indépendance, avenue des Nîmes et Nicolas Grunitzky, Lomé, BP 65 Lomé-Togo, immatriculé au RCCM sous le numéro TOGO-LOME 2003 B 0949 et agréée en qualité de banque sous le numéro TG116K, prise la personne de son Directeur général demeurant et domicilié au siège de ladite société ;

Ayant pour conseil **Maître Darius Kokou ATSOO**, Avocat au Barreau du TOGO, demeurant et domicilié au siège de son cabinet à Lomé, quartier Adidogomé Madiba, immeuble ELIZA Home, 07 BP : 7722 Lomé-Togo, Tel : (228) 22 55 85 86/97 23 45 45, Fax : (228) 22 61 61 00, email: darius.atsoo@atsoolawyerfirm.com,

En vertu de :

- 1- De la grosse dûment en forme exécutoire de la convention en compte courant de ligne de crédit notariée entre ORABANK Togo S.A (ex BTB) et la société JEF SARL U, prise en la personne de son représentant légal monsieur FEGHALI Jean, établie par acte en date du 25 mars et 24 avril 2014 par Maître Essie DJABAKU-ESSIEN, notaire à Lomé ;
- 2- Du pouvoir spécial de saisie n°7859/OTG/DGDREC/DRJ/NT du 28 décembre 2021 ;
- 3- Du certificat d'inscription hypothécaire en date du 12 novembre 2015 ;
- 4- De la lettre de clôture de compte en date du 17 juillet 2018 ;
- 5- De la lettre d'information sur l'engagement du constituant d'hypothèque du 17 juillet 2018 ;
- 6- Du commandement aux fins de saisie immobilière en date du 07 juin 2022, publié le 06 juillet 2022 à la conservation de la propriété foncière de Lomé.

IL SERA ADJUGE AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR

L'immeuble urbain bâti sis à Lomé, ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance superficielle de cinq ares quatre-vingt-trois centiares (05 a 83 ca) situé au nord et à l'ouest par la propriété VAN LARE, au sud par la route nationale n°2 et à l'Est par une rue non dénommée de 19 mètres, faisant l'objet du titre foncier n°25.916 Vol 131 Folio 05, inséré au livre foncier de la République Togolaise, appartenant au sieur FARAH François Joseph, commerçant, demeurant et domicilié à Lomé, Baguida

Tel au surplus que cet immeuble existe, s'étend, se poursuit et comporte avec tous ses droits, aisances, dépendances et appartenances, sans aucune exception ni réserve, ensemble tous immeubles par destination, en particulier tout matériel pouvant avoir ce caractère, toutes constructions et installations actuellement existantes, alors même qu'elles seraient omises dans la désignation qui précède et toutes améliorations et constructions nouvelles qui pourraient y être faites par la suite.

MISE A PRIX

Outre les charges, clauses et conditions insérée au cahier des charges, dressé par maître Darius Kokou Totepko-Mawu ATSOO, Avocat au Barreau du Togo et déposé le 08 août 2022 au Greffe du Tribunal de première Instance de Lomé, les enchères seront reçues sur la mise à prix de **soixante-neuf millions cinq cent quarante-neuf mille huit cent cinquante (69.549.850) francs CFA** ;

Fait et rédigé à Lomé, le 22 août 2022

L'avocat de la partie poursuivante

Maitre ATSOO Kokou Totekpo-Mawu Darius

Pour tous renseignements, s'adresser :

- 1- Maître Darius Kokou ATSOO**, Avocat au Barreau du TOGO, demeurant et domicilié au siège de son cabinet à Lomé, quartier Adidogomé Madiba, immeuble ELIZA Home, 07 BP : 7722 Lomé-Togo, Tel : (228) 22 55 85 86/97 23 45 45, email: darius.atsoo@atsoolawyerfirm.com
- 2- Maître ALOU BANASSA Komlan**, Huissier de justice près la cour d'appel et le Tribunal de Première Instance de Première Classe de Lomé, dont l'étude est sis à Lomé, Von ETRA PHOTO Maison n°216 à 30 mètres de la rue opposée à la rue du centre communautaire de Tokoin, BP 80840 Lomé-TOGO, Téléphone : 22227722/90022487
- 3- Au greffe du Tribunal de Première Instance de Lomé**, où copie du cahier des charges a été déposée.

CAN Cécifoot 2022

Le Maroc sur le toit de l'Afrique pour la cinquième fois

La Coupe d'Afrique des Nations de Cécifoot, la compétition de foot pour les personnes malvoyantes et aveugles, s'est tenue du 17 au 23 septembre à El Mansouria dans la province de Benslimane au Maroc. A l'issue de l'ultime confrontation de ce vendredi 23 septembre, la sélection marocaine de cécifoot, tenante du titre, est venue à bout de son homologue malienne par un score de 2 buts à 0.

Et de cinq pour le Maroc. La cinquième Coupe d'Afrique des Nations de cécifoot se termine sur le sacre du pays organisateur. La marche était visiblement très haute pour les différentes équipes concurrentes. Les lions de l'Atlas ont battu les Aigles maliens malchanceux comme lors des deux éditions précédentes organisées respectivement par le Cameroun en 2017 et le Nigéria en 2019. Les deux buts qui ont consacré la victoire marocaine ont été inscrits par le joueur Abderrazak Hattab en fin de rencontre. Le Mali peut tout de même se réjouir de la deuxième place significative d'une qualification pour la Coupe du monde de la compétition qui se tiendra du 18 au 27 août 2023 à Birmingham en

Grande-Bretagne. Pour ce qui est du royaume chérifien qui ajoute une cinquième étoile à son maillot et se qualifie également pour la coupe du monde, ce nouveau trophée traduit une certaine suprématie sur ses pairs africains dans la discipline. Les coéquipiers de Abderrazak Hattab qui se sont adjugé par la même occasion l'unique place réservée au continent aux jeux paralympiques de Paris 2024, tenteront de faire mieux que la troisième place accrochée lors des jeux de Tokyo en 2020. La Coupe d'Afrique des Nations de Cécifoot 2022 a vu la participation de cinq nations à savoir : la Côte d'Ivoire, l'Egypte, le Mali, le Maroc et le Nigéria. Il faut reconnaître que la compétition a chuté

en nombre par rapport à l'édition de 2019 qui a vu la participation de huit équipes.

Le Cécifoot est une discipline dérivée du football pratiquée par les personnes en situation de

cinq joueurs dont quatre non-voyants munis chacun d'un masque occultant et un portier voyant. En ce qui concerne les règles, elles sont quasiment les mêmes que celles appliquées dans le football

est protégé latéralement de barrières de 1 mètre de hauteur. Le jeu se déroule sur deux mi-temps de 20 ou 25 minutes chacune selon les catégories avec un ballon contenant des grelots qui émet des sons




La sélection marocaine de cécifoot, tenante du titre

handicap visuel. Avec des origines brésiliennes, elle a été reconnue comme discipline paralympique lors des jeux d'Athènes en 2004. Encore appelé football à cinq, il se pratique avec

traditionnel à l'exception de quelques-unes adaptées aux conditions des joueurs déficients visuels comme l'absence de touches. Le terrain de dimensions de 40 mètres sur 20 mètres

en roulant. Les joueurs sont guidés et situés par le portier et de signaux sonores ou un guide, placés derrière les cages adverses.

Roland Sossou



CORIS MONEY
Simple et cool !

Transferts

OF

Retraits


Minimum

1000F

Maximum

1%

offre soumise à conditions






Appellez votre banque au **8283**

SIMPLE & COOL

www.corismoney.com

Disponible gratuitement sur

par 

Population togolaise

Le 5eme recensement aura bel et bien lieu du 23 octobre au 12 novembre 2022

Le Togo se prépare depuis des mois pour dénombrier sa population. Il y a quelques semaines, les dates du 23 octobre au 12 novembre avaient été annoncées et Togo Matin en avait d'ailleurs fait un article. A présent, on peut dire que ces dates sont exactes. Le Cinquième recensement général de la population et de l'habitat (5eme RGPH) aura lieu du 23 octobre au 12 novembre 2022.



Remise officielle de matériels roulants en août dernier à l'Inseed par le ministre, conseiller du chef de l'Etat Pré Simféitchéou (à droite)

C'est l'une des informations phares qu'on peut retenir du Conseil des ministres du vendredi 23 septembre dernier. C'était l'objet de la dernière communication présentée par le ministre et conseiller du président de la République. « La présente communication a pour objet de rendre compte au Conseil du processus et de l'état d'avancement des activités du Cinquième recensement

général de la population et de l'habitat (RGPH-5) en cours après celui de 2010 », précise le communiqué du Conseil des ministres. « La phase de dénombrement de la population se tiendra du 23 octobre au 12 novembre 2022 sur toute l'étendue du territoire. Elle permettra de collecter les données indispensables pour la planification et le suivi-évaluation des politiques, programmes et projets de développement

de notre pays », ajoute le communiqué.

Le ministre de la Communication et des Médias, le professeur Akodah Ayéwouadan, a lors de la conférence de presse d'après Conseil des ministres, expliqué en quoi consistera cette opération et son importance notamment pour la planification des politiques de développement. Ainsi, les Togolais sont appelés à se mobiliser pour l'atteinte des objectifs.

Pour information, le 5eme RGPH sera assuré par l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (Inseed), avec le soutien de partenaires techniques et financiers dont la Banque mondiale (BM) et le Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA).

Edem Dadzie

Rentrée scolaire 2022-2023

Le gouvernement veille à l'application des mesures de protection du pouvoir d'achat

Au cours du Conseil des ministres du vendredi 23 septembre, l'exécutif a écouté un compte rendu du ministre chargé des Enseignements primaire et secondaire relatif à la préparation de la rentrée scolaire 2022 - 2023. Il fait état du bon déroulement de la rentrée pédagogique qui a été effective le 19 septembre 2022 en prélude à la rentrée académique prévue ce lundi 26 septembre 2022.

Il ne sert à rien de prendre des mesures et de ne pas les appliquer. Le gouvernement l'a compris. La reprise des cours pour les élèves s'annonce difficile pour certains parents dans un contexte marqué par une baisse du pouvoir d'achat de la population.

« Des instructions ont été réitérées afin que les mesures de protection du pouvoir d'achat prises récemment par le chef de l'État, son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, soient effectives pour renforcer le climat de sérénité qui prévaut dans le secteur », a indiqué le gouvernement. Par ailleurs, en vue de continuer à répondre aux enjeux de renforcement des effectifs, les résultats du concours de recrutement des enseignants ont été proclamés. Ainsi, plus de trois mille enseignants supplémentaires viendront renforcer les équipes dès la rentrée.

Le Conseil a saisi cette occasion pour adresser ses encouragements à l'ensemble de la communauté éducative (parents, enseignants, élèves) pour sa résilience et lui souhaiter une bonne rentrée scolaire.

La rédaction

Projet « L'excellence »

Souci Zéro offre des kits scolaires à plus de 200 élèves

A quelques jours de la nouvelle rentrée scolaire 2022-2023, l'association Souci Zéro a accompagné les élèves de Djagblé, à travers le projet « L'excellence ». Ledit projet s'est déroulé du mercredi 21 au vendredi 23 septembre 2022, dans l'enceinte des EPP Djagblé A-B-D-E (Préfecture de Zio, Commune Zio 1, à 15 km de Lomé). Plus de 220 élèves ont bénéficié de kits scolaires.

Initié par Souci Zéro, « L'excellence » a ciblé des élèves du cours primaire (du CP1 au CM2) de la localité. L'initiative s'inscrit dans la mise en œuvre du volet "éducation" de l'ONG Souci Zéro. Elle a bénéficié du soutien des bonnes volontés et obtenu l'accord du ministère des Enseignements primaire, secondaire, technique et de l'Artisanat.

Trois jours d'activité

Une équipe de Souci Zéro a tenu une rencontre d'échanges avec les élèves sur l'importance de l'école, les réalités des réseaux sociaux et la découverte (projection vidéo) de quelques personnalités d'impact au Togo et en Afrique, afin de les

amener à cultiver l'excellence. Les activités de loisirs liées à l'éducation ont été également menées. Près de 150 élèves ont pris part à la première journée.

Le lendemain, une évaluation a été effectuée, afin de les tester sur la formation de la veille et distinguer les meilleurs. Près de 150 élèves ont également été évalués.

La journée du vendredi 23 septembre 2022 a marqué l'apothéose. Ainsi, des fournitures scolaires composées de cahiers, stylos, crayons, ensembles géométriques, gommes, ardoises, craies, règles, chiffons, couvertures ont été gratuitement distribués. Au total 227 élèves ont bénéficié des kits scolaires avec des

rafraîchissements. Ceux qui se sont montrés plus participatifs et réceptifs ont été récompensés avec un lot spécial pour encourager l'excellence.

Des bénéficiaires épanouis

« Les kits que Souci Zéro a offerts à nos enfants vont vraiment soulager les parents à cette période de rentrée. Nous allons suivre les enfants pour qu'ils en fassent bon usage. Merci à l'association Souci Zéro et vivement que d'autres initiatives viennent chez nous », a témoigné Koffivi Tossou, directeur de l'EPP Djagblé A.

Pour Kadi Avissey, élève au CMI: « nous avons vu les images de personnes qui font un bon travail au Togo et en Afrique. J'ai retenu Victoire Tomegah-Dogbé qui est une femme Premier ministre au Togo. L'association Souci Zéro nous a aussi appris comment faire pour être excellent à l'école. Il faut être sérieux,

assidu, et respecter les enseignements et les parents ».

Edem Kodjo Attipoe, président de l'association Souci Zéro a saisi l'occasion pour remercier les partenaires de ce projet. « Souci Zéro a initié le projet "L'excellence" pour préparer les enfants à la nouvelle rentrée scolaire 2022-2023. Nous avons décidé de ne pas nous limiter à la simple distribution de kits scolaires. Il fallait également semer en eux, l'excellence et leur faire découvrir les hommes et femmes d'impact pour qu'ils puissent s'en inspirer. Par exemple, les enfants ont découvert la première femme arbitre de football au Togo (Émilie Akator) et ils connaissent désormais l'inventeur du Foufoumix qui est un Togolais (Minsob Logou). Le projet a visé 200 élèves mais nous en avons satisfait 227. Nous témoignons notre gratitude aux bonnes volontés et aux

partenaires qui nous ont fait confiance à travers leur appui afin de donner du sourire aux enfants. Merci également au ministère des Enseignements primaire secondaire technique et de l'Artisanat pour son accompagnement administratif, au chef canton de Djagblé et au corps enseignant des EPP Djagblé A-B-D-E », a-t-il souligné. Créée en novembre 2019, Souci Zéro est une initiative de jeunes togolais, qui œuvrent dans trois domaines notamment l'éducation, l'entrepreneuriat et la technologie. L'association mène plusieurs activités, spécifiquement, le soutien aux élèves nécessiteux, la promotion des entrepreneurs et l'innovation technologique pour soutenir l'éducation et l'entrepreneuriat. Souci Zéro, qui signifie "sans problème", est un idéal pour encourager et faire vivre l'optimisme pour la réussite et le développement.







La rédaction



CORIS MONEY
Simple et cool !

LA SOLUTION DE PAIEMENT MOBILE

- * **Transfert : 0 FCFA**
- * **Retrait :**
 - **Min : 100 FCFA**
 - **Max : 1%**

- | | |
|---|--|
|  Dépôt/Retrait d'argent |  Abonnement TV/Internet |
|  Paiement de factures |  Transfert d'argent |
|  Paiement de salaire |  Rechargement de crédit téléphonique |



SIMPLE & COOL

 **Appelez votre Banque au 8283**

Disponible gratuitement sur  Google play  App Store

www.corismoney.com

par 